



LES OBLIGATIONS DE COMPENSATION (OFFSET) AU KOWEÏT

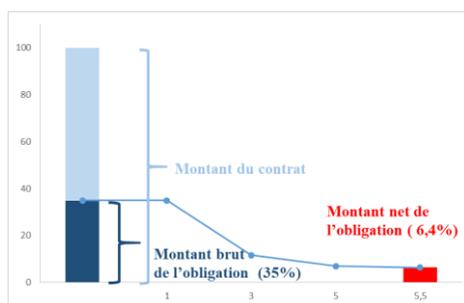
© DG Trésor

Mai 2019

L'offset est une obligation qui permet à l'Etat, au titre de la commande publique, d'exiger en contrepartie du contrat attribué une compensation pour l'économie nationale, selon différents objectifs et modalités possibles. Au Koweït, le Counter-Trade Offset Program (CTOP) a été instauré le 26 juillet 1992 pour stimuler les transferts de savoir-faire, la formation professionnelle et les investissements étrangers au Koweït. D'abord sous la responsabilité directe du Ministère des Finances, le CTOP est confié en 2006 à la National Offset Company (NOC), une société de gestion des offsets sous tutelle du Ministère des Finances. En 2014, confronté à des difficultés de mise en œuvre par la NOC, le gouvernement décide de transférer la gestion du programme à la Kuwait Direct Investment Promotion Authority (KDIPA). Un an après, notamment pour des raisons d'efficacité économique du CTOP, le gouvernement décide sa suspension sine die pour tous les nouveaux contrats signés après le 1er janvier 2016. Depuis lors, la KDIPA est en charge de superviser la mise en œuvre des obligations de compensation restant à solder et dont la valeur brute était estimée à 3,5 Md USD en 2009, soit 3% du PIB. L'ensemble des obligés devrait être libéré de ces obligations de compensation au plus tard en 2025.

Les règles koweïtiennes en matière d'offsets applicables jusqu'en 2016

Montant de l'obligation (en % de la valeur du contrat) en fonction du coefficient KDIPA



Jusqu'à leur suspension en 2016, les entreprises étrangères étaient soumises au Koweït à des obligations sectorielles d'offsets pour des contrats supérieurs à 3,000,000 KD¹ (secteur de la défense) ou 10,000,000 KD² (secteurs civils) signés avec une entité gouvernementale. Les contrats dans le secteur pétrolier, ainsi que ceux sous la forme de PPP ou BOT, étaient exemptés de toute obligation offset. Au Koweït, l'obligation d'offset est définie comme 35% de la valeur du contrat signé. Ainsi, si le seuil était dépassé, le montant brut de l'obligation pour l'entreprise était égal à 35% de la valeur du contrat signé. Afin de proportionner cette exigence, le gouvernement a mis en place un système de coefficient (entre 1 et 5,5) pour valoriser les projets de compensation proposés par les entreprises obligées en fonction de leur utilité pour le développement du pays. Sous ce dispositif, le montant brut de l'obligation est divisé par le coefficient d'utilité (1 pour un projet à faible impact et 5,5 pour les projets à forte valeur ajoutée pour l'économie nationale), ce qui permet d'obtenir le montant net de l'obligation, c'est-à-dire ce qui devra être réellement valorisé et financé par l'obligé. Ce coefficient est susceptible d'être réévalué au cours du projet.

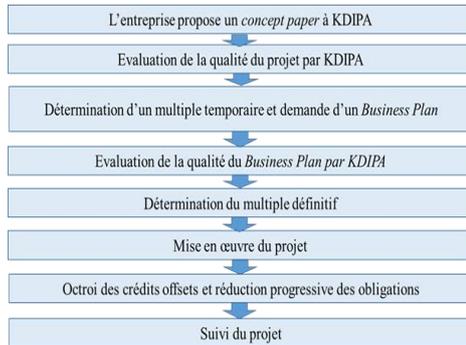
La méthode établie par la NOC pour satisfaire l'obligation de compensation laissait la possibilité à l'entreprise concernée de soumettre un quelconque projet. Cette méthode n'a toutefois pas prospéré. Il a donc été décidé d'établir une liste préalable et exhaustive de projets à sélectionner par les entreprises et leur permettant de remplir leur obligation de compensation de manière claire et définitive. Une liste de 27

¹ Au 1^{er} mai 2019, 1 KD = 2,92 euros (taux de chancellerie). Ainsi, 3 000 000 KD = 8 760 000 EUR

² Au 1^{er} mai 10 000 000 KD = 29 200 000 EUR



Les étapes du processus de réalisation des obligations d'offsets



projets d'intérêt national (cf. annexe 1) a été publiée le 16 juillet 2018 conjointement par la KDIPA et le *Supreme Council for Planning and Development*, en cohérence avec le plan de diversification économique du Koweït. Ces projets de compensation, directe ou indirecte, sont assortis généralement d'un coefficient de **5,5** (cf. *annexe 2* pour une application concrète) et portent principalement sur les secteurs de la défense, de la sécurité et de l'énergie.

Les entreprises obligées avaient jusqu'au **28 février 2019** pour soumettre à KDIPA un projet compatible avec la liste de projets pré-identifiés. KDIPA poursuit actuellement le processus de validation des projets qui lui ont été soumis puis supervisera leur réalisation, notamment au travers d'audits de terrain. Au plan légal, une libération progressive des obligations d'offsets est possible en fonction de l'avancement du projet, sous réserve des conditions contractuelles négociées avec KDIPA³.

La règle imposait en outre l'émission d'une garantie bancaire de 6% du montant du contrat, dans les 30 jours suivant sa signature, afin de couvrir le risque de non réalisation de l'offset. Si l'obligation n'est pas satisfaite, la garantie est appelée et le nom de l'entreprise concernée est inscrit sur une **liste noire** lui interdisant en principe de candidater pour tout nouvel appel d'offre public.

Enfin, il existe 3 manières de satisfaire ses obligations d'offsets, un transfert de fonds au ministère des finances pour financer un projet identifié, la gestion directe du projet choisi par l'obligé ou encore le choix d'un tiers pour mettre en œuvre un projet de la liste après validation de KDIPA et de l'entité gouvernementale concernée.

Dispositif de suivi et d'appui public

Dans le cadre de la charte signée le 13 mars 2019 entre la DG Trésor et les industriels français du GIFAS, du GICAN et du GICAT, le service économique, en lien avec la mission de défense, a pris l'attache de l'ensemble des obligés français connus ainsi que du GIFAS pour établir ce point de situation et activer le dispositif de suivi souhaité par les industriels. Le Service Economique s'engage ainsi à apporter aux offsetteurs français et interprofessions une aide pratique dans la réalisation de leurs obligations d'offsets en recueillant des informations sur des projets d'investissements, de partenariats industriels, d'exportation ou toute autre opération qui pourraient être éligibles à la réalisation d'obligations d'offset.

³ Le bureau des offset est l'interlocuteur de référence (Mme Manal Jaber, manal@kdipa.gov.kw).


Annexes
Annexe 1 : Liste des projets pré-approuvés établie en 2018

Nom du projet	Bénéficiaire	Nature du projet	Montant estimé du projet (KD)
Nouveau pôle de connaissances koweïtien	Public Authority for Civil Information	Construction d'une plateforme unique de diffusion de données	1 500 000
Centre de contrôle pour les systèmes de sécurité	Ministry of Interior	Construction d'infrastructures et mise en place de logiciels pour améliorer la sécurité	-
Centre d'entraînement de l'aviation civile koweïtienne	Directorate General of Civil Aviation	Développement de systèmes d'évaluation et d'analyse	9 500 000
Institut koweïtien du leadership	General Secretariat of the Supreme Council for Planning and Development	Construction d'une école pour former les hauts fonctionnaires koweïtiens	4 975 000
Fonds souverain pour le développement des PME	The National Fund for Small and Medium Enterprise Development	Construction de centres spécialisés pour l'entrepreneuriat	8 000 000
Procédé économiquement et écologiquement durable pour le dessalement de l'eau	Kuwait Institute for Scientific Research	Construction d'une usine de dessalement de l'eau utilisant un procédé innovant	2 000 000
Production d'énergie à partir de boues utilisant un traitement anaérobie	Kuwait Institute for Scientific Research	Construction d'une unité de transformation de la boue en énergie à l'usine de traitement des eaux usées de Kabd.	500 000
Mise en place d'une usine pilote de métallurgie des poudres pour la production de revêtement de surface	Kuwait Institute for Scientific Research	Construction d'une usine pour la production de nanoparticules servant le revêtement de surface	750 000
Service de réalité augmentée pour le réseau public souterrain	Kuwait Institute for Scientific Research	Mise en place d'une application mobile pour identifier les infrastructures souterraines afin de faciliter la maintenance	5 450 000
Production de bouteilles d'eau à partir de puits côtiers	Kuwait Institute for Scientific Research	Construction d'une usine à Burr Gudai pour la production d'eau suite à la construction de nombreux puits côtiers	15 000 000



Usine de conversion de pneus usés en granulés de bitume caoutchouté	Kuwait Institute for Scientific Research	Construction d'une usine pour la transformation de pneus usés en bitume pour la réparation des routes	2 500 000
Centre de données national	Communication and Information Technology Regulatory Authority	Construction d'un centre de données permettant au Koweït de rejoindre les standards du secteur.	10 000 000
Portail de l'Autorité des personnes handicapées	Public Authority of the Disabled	Construction d'un centre de données et mise en place du réseau pour l'Autorité des personnes handicapées	1 519 000
Rééducation pour personnes handicapées	Public Authority of the Disabled	Construction d'un centre complet de rééducation pour personnes handicapées	480 000
Centre d'affaires du Koweït	Ministry of Commerce and Industry	Etablir une plateforme unique d'accès aux transactions et aux données publiques pour les entreprises	5 300 000
Centre sportif militaire du Koweït	Ministry of Defense	Construction d'un centre sportif militaire (terrain de football, piscine, centre équestre...)	-
Projet d'atelier de formation à la maintenance et au aux opérations techniques	Ministry of Defense	Construction d'un centre pour accueillir les ateliers de formations. 2 ans de formation sur les équipements du centre	3 000 000 – 4 000 000
Centre d'opérations de défense aérienne	Ministry of Defense	Construction d'un centre d'opérations de défense aérienne avec un système stratégique intégré de commandement, de contrôle et de communication des unités de tir de défense aérienne.	15 000 000
Stand de tir d'Al Abraç	Ministry of Defense	Construction d'un terrain d'entraînement au tir pour les pilotes de chasse	30 000 000
Projet de complexe hôtelier Sabah Al-Ahmad pour les personnes âgées	Ministry of Social Affairs and Labor	Construction d'un complexe hôtelier pour les personnes âgées afin d'améliorer leur prise en charge	60 000 000
Complexe de la société civile	Ministry of Social Affairs and Labor	Construction d'un centre pour accueillir les bureaux d'associations de la société civile	10 000 000
Energie alternative	Ministry of Social	Installation de panneaux	20 000 000



dans les sociétés coopératives	Affairs and Labor	solaires avec une capacité de production de 2,05 mégawatts	
Efficacité énergétique de l'usine de Sabiya	Ministry of Electricity & Water	Amélioration de l'efficacité énergétique de la turbine à gaz de la centrale de Sabiya	44 332 986
Stockage d'énergie pour les pics de demande	Ministry of Electricity and Water	Développer et installer un système de stockage d'énergie à la sous-station Hawally pour résoudre les problèmes lors des pics de demande	6 000 000
Améliorer l'efficacité et la précision des prescriptions médicales grâce à un système de prescription électronique	Ministry of Health	Mise en place d'une plateforme pour le suivi des patients et les e-prescription	3 000 000
Institut koweïtien d'excellence pour la génétique moléculaire	Pathway Genomics	Construction d'un laboratoire de génomique à la pointe pouvant répondre aux demandes de la région	-
Virtual Plant Academy	EQUATE	Construire un centre de formation pour former les koweïtiens à l'aide des nouvelles technologies	10 000 000

Annexe 2 : Illustration quantitative du mécanisme d'offset

Considérons une entreprise française X qui signe un contrat d'armement avec le Ministère de la Défense koweïtien d'un montant de 20 000 000 KD. Le seuil de 3 000 000 KD est dépassé et X est donc soumise à une obligation de 7 000 000 KD (qui correspond à 35% du montant du contrat initial, $20\,000\,000 \times 0,35$). X propose donc de financer un projet de la liste de KDIPA et bénéficie alors d'un coefficient maximum de 5,5. X a donc pour obligation d'investir $7\,000\,000 / 5,5 = 1\,272\,727$ KD dans le projet désigné. C'est le montant net de l'obligation.

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique du Koweït (adresser les demandes à arnaud.boulanger@dgtrésor.gov.kw).

Clause de non-responsabilité

Le Service Économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

Auteur : Service Économique du Koweït

Adresse : Ambassade de France au Koweït, Tour Al Hamra, étage 40 rue Al Shuhada, Sharq, Bloc 8, 15308 KOWEÏT

Rédigé par : Hugo Dupeyras

Revu par : Arnaud Boulanger

Version originale de mai 2019